

vernement ne devrait pas augmenter le fardeau de la dette que porte le peuple en empruntant aux banques à charte. Le Gouvernement devrait plutôt demander à sa propre trésorerie et à la Banque du Canada de créer et de mettre en circulation une nouvelle quantité de pouvoir d'achat, libre d'intérêt, que l'État ferait circuler grâce à des dépenses correspondant aux nécessités de l'heure.

Notre cinquième proposition, que le Gouvernement devrait adopter nous semble-t-il,—je note avec plaisir à ce propos certaines mesures que le discours du trône annonce pour la présente session,—réside dans l'adoption d'une sage politique de restriction des coalitions et monopoles, de façon à assurer une pleine mesure de concurrence économique au Canada, laquelle nous paraît fort importante pour arriver à ramener les prix à un niveau raisonnable.

Pour notre sixième point, nous pensons qu'un programme d'immobilisations sage et juste devrait régir l'expansion industrielle et la mise en valeur des ressources.

Je vais exposer très brièvement une question qui me tient fort à cœur et qui occupe ma pensée depuis des années. Je veux parler de la question fiscale, dont j'ai parlé assez longuement à propos du coût élevé de la vie.

J'ai déjà dit que le programme fiscal du Gouvernement a contribué aux prix élevés que la population doit payer les produits dont elle a besoin. Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur le sujet, mais je me limite à une ou deux observations qui me trottent dans la cervelle depuis quelque temps.

Il n'est pas exagéré de dire que la population en général est en proie à un vif mécontentement par suite du programme fiscal suivi par le Gouvernement. Ce mécontentement ne fait que s'intensifier depuis que la population constate que les ministres confisquent cette année, du fait de l'imposition, des sommes bien supérieures à celles dont l'État aurait besoin pour la poursuite de l'effort de défense ou pour le maintien de ses services. Nous contestons au ministre des Finances (M. Abbott)—du point de vue moral, sinon du point de vue juridique,—le droit de pressurer ainsi les contribuables, particulièrement quand pèse sur eux le coût de la vie le plus élevé jamais enregistré. Nous protestons également contre la façon dont s'exerce cette fiscalité; je veux parler de la méthode mise en œuvre et qui favorise directement la hausse des prix à la consommation.

Le programme fiscal actuellement appliqué, particulièrement pour ce qui est des impôts dissimulés, prive la population des bienfaits des progrès de la technique. La mise au point de méthodes de production amé-

liorées, plus rapides et plus économiques, devrait entraîner la baisse des prix à la consommation. Mais le consommateur n'obtient pas cette diminution des prix, parce que chaque fois que l'esprit inventif de l'homme lui fait trouver de meilleures méthodes et de meilleures matières premières dans sa lutte pour l'abaissement des frais de production, l'État s'empresse d'imposer des taxes dissimulées qui font plus qu'annuler l'économie réalisée. Il en résulte une nouvelle hausse des prix, ce qui n'est pas juste.

De plus, nos Canadiens en ont plein le dos de voir leurs voisins du sud payer des automobiles \$500 ou \$700 de moins qu'ils doivent payer eux-mêmes pour les mêmes voitures. Ils en ont plein le dos de voir que leurs voisins américains peuvent s'acheter des armoires frigorifiques, des poêles électriques, voire toutes sortes d'appareils électriques et bien d'autres genres d'appareils, à des prix bien inférieurs à ceux qu'ils doivent payer au Canada. Il n'y a vraiment pas de raison que les Canadiens versent jusqu'à 60 p. 100 de plus que leurs frères des États-Unis pour certaines de ces commodités et de ces nécessités; il n'y a pas de raison du tout, sauf la ligne de conduite étourdie que suit le Gouvernement en dissimulant ces impôts.

Un autre aspect du programme fiscal, c'est qu'il tend à décourager, chez les producteurs, un effort sans réserve. Je songe en particulier à ce qui a suivi l'application de l'impôt sur le revenu chez les cultivateurs de l'Ouest. Partout dans l'Ouest, les gens en ont assez de la façon dont les inspecteurs de l'impôt sur le revenu les poursuivent. Au cours de l'été, j'ai causé avec nombre de gens de toutes les régions de l'Ouest canadien. Certains d'entre eux, m'indiquant de vastes champs où ils cultivaient des produits destinés à l'alimentation des bestiaux, m'ont demandé si je savais pour quelle raison ils n'élevaient pas de bestiaux. Ils m'ont dit que l'élevage des bestiaux exige, de la part de l'éleveur, bien des heures de travail supplémentaires.

Nous mettrons à profit l'expérience des longues années de guerre et d'après-guerre. Comme il nous a fallu nous lancer à corps perdu dans la production, et nous livrer en plus à l'élevage, les vérificateurs de la division de l'impôt sur le revenu ont eu tout ce temps, et ils ont encore beau jeu pour nous forcer à verser au Gouvernement à peu près tout ce que nous avons gagné par notre travail supplémentaire. Nous ne nous y laisserons pas prendre de nouveau. A tort ou à raison, nombre de cultivateurs de l'Ouest se disent: "Comment se fait-il que le Gouvernement, qui a amnistié peu après la guerre les déserteurs et les réfractaires au service militaire,